



Novembre 2010

RECHERCHE-ACTION POLITIQUES DE JEUNESSE, JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES

Bilan des travaux



Centre de Ressources Politique de la Ville Bretagne et Pays de Loire
23 rue des Renards 44300 NANTES – Tél : 02.40.58.02.03 – Fax : 02.40.58.03.32
Mail : resovilles@resovilles.com – Site : www.resovilles.com

Sommaire

Rappel de la démarche : une nécessité de penser l'action jeunesse 16-25 ans dans les villes	4
Le comité de pilotage des travaux	5
La recherche-action en chiffres	6
Sept journées de réflexion	6
Un réseau d'élus en charge des thématiques jeunesse	7
Six enquêtes socioethnographiques	8
Des temps de réflexion complémentaires	9
Un forum final	9
Quelques enseignements de la recherche-action.....	11
La diversité de la jeunesse dans les quartiers populaires : quatre processus d'agrégation	11
Des invariants sociologiques	13
Les politiques jeunesse dans les villes.....	13
Quatre enjeux clés.....	14
Synthèse du forum « Quelle(s) politique(s) de jeunesse pour les quartiers populaires ? »	15
Les principaux enseignements de cette journée.....	15
Une posture politique : des principes à rappeler et des risques à prendre... ..	15
Reconnaître la place des jeunes comme acteurs de la vie de la Cité et donner du sens à l'action..	15
« Expérimentation », « confrontation » et « risque » comme conditions de réussite d'une politique de jeunesse.....	16
Des enseignements pour une expérience à renouveler.....	17
Les perspectives	18
ANNEXES : Budgets de la recherche-action et du forum	19
Budget de l'action réalisé du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2010	19
Budget du forum du 9 octobre 2010.....	20

Rappel de la démarche : une nécessité de penser l'action jeunesse 16-25 ans dans les villes

RésO Villes, centre de ressources Politique de la Ville des régions Bretagne et Pays de la Loire, a animé durant les années 2009 et 2010 une recherche-action sur les politiques de jeunesse adressées aux jeunes adultes des quartiers populaires.

Ce travail, mené dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire), les DRJSCS de Bretagne et des Pays de la Loire, et les Villes d'Angers, Brest, Lorient, Nantes, Quimper, Rennes et Saint-Nazaire, avait pour objectif de tenter d'apporter des réponses aux problématiques suivantes :

- Les jeunes des quartiers populaires, notamment ceux des grandes villes de l'Ouest, constituent-ils une composante spécifique de la jeunesse française contemporaine ?
- Si spécificité il y a, appelle-t-elle en retour une prise en compte spécifique dans les politiques publiques de la jeunesse, notamment celles menées à l'échelle locale dans les territoires ? Et sous quelle forme ?

Une des finalités de ce travail était bien de mettre en évidence les spécificités ou non de cette jeunesse issue des quartiers. Mais poser la question en ces termes ne pouvait que conduire à l'échec de l'analyse ethnographique que nous souhaitions réaliser car c'était ignorer que la jeunesse des quartiers est elle-même plurielle. En effet, si les jeunes des quartiers vivent des expériences de vie semblables, s'attribuent une identité commune marquée au fer du quartier, il n'en demeure pas moins qu'ils ne forment pas un bloc monolithique que l'on pourrait envisager en tant que tel.

La réflexion engagée à partir des premiers constats réalisés par les villes partenaires nous a alors conduit à axer la recherche sur le public 16-25 ans en raison des préoccupations nouvelles qui émergent chez les jeunes dans cette période de la vie et qui nécessitent une prise en compte spécifique dans le cadre des politiques publiques.

En effet, nous partions du présupposé qu'à partir de 16 ans, âge de la fin de la scolarité obligatoire, les jeunes deviennent de plus en plus autonomes du point de vue de leur construction personnelle. L'action éducative encadrée ne constitue plus une condition sine qua non dans l'intervention publique pour ce public de « jeunes adultes ». Les besoins exprimés par les jeunes 16-25 ans sont orientés vers la reconnaissance sociale, l'indépendance matérielle et financière dans le but de s'épanouir pleinement dans cette nouvelle forme d'autonomie. Ainsi, à partir de 16 ans, les jeunes s'inscrivent davantage dans une demande d'accompagnement vers les attributs de l'âge adulte (emploi, logement...). En ce sens, ils interpellent toutes les dimensions de l'action publique et incitent les acteurs des politiques publiques à rendre lisible l'action. Bien souvent, une politique jeunesse, à l'échelle d'une ville, paraît morcelée et dissoute aux quatre coins de l'échiquier politique et institutionnel faute de lisibilité de l'ensemble.

C'est pourtant bien ici qu'une politique jeunesse prend forme, elle vise l'accompagnement des jeunes dans cette période de la vie dans laquelle ils souhaitent évoluer vers l'âge adulte. Elle s'impose d'autant plus que la jeunesse tend à se précariser et s'allonger pour trois raisons essentielles : déclin des rites de passage vers l'âge adulte (symboliques comme institutionnels) ; entrée dans la vie active difficile, de plus en plus tardive et incertaine en

raison de conjonctures économiques défavorables aux jeunes (taux de chômage des jeunes supérieur de 7 points à la moyenne nationale); et allongement des études.

Aussi, si la jeunesse représente aujourd'hui une condition sociale et économique, il n'en reste pas moins qu'elle est plurielle. Au sein même de la jeunesse existe une multitude d'inégalités sociales relatives à l'accès aux ressources : sociales, culturelles, économiques... Certaines composantes de la jeunesse rencontrent plus de difficultés que d'autres dans leurs parcours de vie. Par exemple, les indicateurs socioéconomiques montrent bien que les jeunes issus des quartiers prioritaires rencontrent plus de difficultés que les autres jeunes dans l'accès aux études, à l'emploi, etc. en raison d'un environnement plus précaire et fragile.

Dès lors, comment penser une politique jeunesse qui favorise l'égalité des chances entre tous les jeunes en permettant à chacun de trouver sa place dans la société ?

Le comité de pilotage des travaux

La recherche-action a été construite, suivie et réalisée par un comité de pilotage réunissant les représentants des sept villes, les DRJSCS de Bretagne et des Pays de la Loire et l'INJEP.

Ont participé à ce comité de pilotage :

Bernard Bier, INJEP ; Patrick Clermont, Ville de Quimper ; Frédérique Coquelet, DRJSCS des Pays de la Loire, Loïc Frenay, Brest Métropole Océane ; Laurent Guinel-Justome, Ville de Nantes ; Eric Gutcknecht, Ville de Nantes ; Julie Guyomard, Ville de Rennes ; Jean-Jacques Guyon, Ville de Saint-Nazaire ; Chafik Hbila, RésO Villes ; Armelle Horiot, Ville de Brest ; Josaine Jousset, Ville d'Angers ; Michelle Laurent, Ville de Quimper ; Bénédicte Le Guay, Ville d'Angers ; Philippe Le Saux, Ville de Rennes ; Samuel Leproust, Ville de Lorient ; Luc Primard, DRJSCS de Bretagne.

La recherche-action en chiffres

La recherche-action a vu se concrétiser les travaux suivants :

Sept journées de réflexion

Pour répondre aux interrogations formulées, un groupe de travail - issu des régions Bretagne et Pays de la Loire - a été constitué pour participer à sept journées de réflexion (réunissant entre 40 et 60 personnes chacune). Lors de celles-ci, les thématiques soumises au débat ont été construites de sorte à permettre à tous les acteurs et professionnels du groupe de travail mais aussi de la ville concernée, au-delà des clivages institutionnels, de se retrouver côte à côte afin de débattre du sujet, chacun à partir de son inscription professionnelle.

Lors de chacune de ces journées, le matin, nous avons échangé sur :

- la politique menée localement avec une présentation des orientations et des préoccupations de la Ville en matière d'action jeunesse ;
- la restitution de l'enquête de terrain menée par RésO Villes dans un ou plusieurs quartiers de la ville ;
- deux ou trois témoignages d'expériences « originales » (actions, projets...) menées dans la ville.

Ces journées ont eu lieu à :

- Lorient le 3 mars 2009 : une cinquantaine de participants
 - o Présentation de la politique jeunesse de la Ville
 - o Trois témoignages d'expériences
 - o Intervention du sociologue Marwan Mohammed (CNRS-Cesdip)
- Saint-Nazaire le 5 mai 2009 : une cinquantaine de participants
 - o Présentation de la politique jeunesse de la Ville
 - o Deux témoignages d'expériences
 - o Intervention de Jean-Claude Richez (INJEP)
- Angers le 9 octobre 2009 : une soixantaine de participants
 - o Présentation de la politique jeunesse de la Ville
 - o Trois témoignages d'expériences
 - o Intervention du psychologue Frédéric Fappani
- Brest le 15 décembre 2009 : une quarantaine de participants
 - o Présentation de la politique jeunesse de la Ville
 - o Trois témoignages d'expériences
 - o Intervention du sociologue Bernard Bier (INJEP)
- Rennes le 11 mars 2010 : une soixantaine de participants
 - o Présentation de la politique jeunesse de la Ville
 - o Trois témoignages d'expériences
 - o Intervention de la sociologue Léa Lima (CNAM)
- Quimper le 29 avril 2010 : une cinquantaine de participants
 - o Présentation de la politique jeunesse de la Ville
 - o Une table ronde avec 4 jeunes
 - o Intervention du sociologue Alain Vulbeau (Paris X)

- Nantes le 16 novembre 2010 : une quarantaine de participants
 - o Présentation de la politique jeunesse de la Ville
 - o Intervention du sociologue Marwan Mohammed (CNRS-Cesdip)

Un réseau d'élus en charge des thématiques jeunesse

Nous avons dans le même temps constitué, dans la même perspective, un groupe de travail des élus en charge des politiques jeunesse dans les sept villes. Ce groupe s'est réuni à trois reprises (soit trois journées complètes de réflexion). La douzaine d'élus participant a ainsi pu exprimer ses opinions et ses remarques sur le travail engagé et les thématiques abordées.

Ces journées ont eu lieu :

- A la mairie de Nantes le 11 février 2010 : dix élus présents + deux CEPJ (représentant les deux DRJSCS), neuf techniciens des villes et Bernard Bier (sociologue INJEP)
- A la mairie de Rennes le 29 juin 2010 : 11 élus présents + deux CEPJ (représentant les deux DRJSCS), neuf techniciens des villes
- A la mairie de Brest le 25 novembre 2010



Photo RésO Villes : 11 février 2010 à la mairie de Nantes

De gauche à droite : Sylvia Camara-Tombini – Adjointe au Maire d'Angers en charge de la politique jeunesse, Chafik Hbila – RésO Villes, Rebecca Fagot – Adjointe au Maire de Brest en charge de la jeunesse, Allain Jouis – Vice-président de Brest-Métropole Océane et Vice-président de RésO Villes, Nolwen Delalée-Mevel – conseillère municipale déléguée à l'animation sportive et aux loisirs auprès du Maire de Lorient, Johanna Rolland – Adjointe au Maire de Nantes en charge de la jeunesse et de l'éducation, Christophe Cotta – conseiller municipal délégué à la politique jeunesse auprès du Maire de Saint-Nazaire, Armelle Huruguen – Adjointe au Maire de Quimper en charge de la cohésion sociale, et Glenn Jegou – conseiller municipal délégué à la jeunesse auprès du Maire de Rennes.

Six enquêtes socioethnographiques

Six enquêtes socioethnographiques sur les jeunes des quartiers populaires et les politiques jeunesse menées localement ont été remises aux maires des villes de Saint-Nazaire, Angers, Brest, Rennes, Quimper et Nantes.

Elles ont été réalisées essentiellement à partir des 122 entretiens sociologiques - individuels semi-directifs – qui ont été conduits entre 2009 et 2010 afin d'éclairer la réflexion. Tous ces entretiens ont été enregistrés et retranscrits intégralement avec l'aimable accord des personnes qui ont accepté de se prêter au jeu. Nous leur garantissons, bien entendu, l'anonymat.

67 professionnels rencontrés¹

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- 6 chargés de mission Ville (Jeunesse, Politique de la Ville ou Prévention de la délinquance),- 21 animateurs socioculturels (dont cinq directeurs d'équipements),- 10 éducateurs de prévention spécialisée,- 10 conseillers d'insertion de mission locale,- 4 éducateurs sportifs,- 4 assistants sociaux,- 3 animateurs Information Jeunesse,- 4 éducateurs divers (FJT, Conseil Général),- 5 autres professionnels (gardiens d'immeuble et d'équipement, professionnel de l'aide aux devoirs...). |
|--|

55 jeunes âgés essentiellement de 16 à 25 ans rencontrés

Age	Statut social au moment des entretiens
<ul style="list-style-type: none">- 6 de 16 ans,- 8 de 17 ans,- 7 de 18 ans,- 5 de 19 ans,- 6 de 20 ans,- 4 de 21 ans,- 3 de 22 ans,- 8 de 23 ans,- 3 de 24 ans,- 2 de 25 ans,- 3 de plus de 25 ans.	<ul style="list-style-type: none">- 17 lycéens,- 4 en BEP/CAP,- 9 étudiants,- 3 en CDD/intérim,- 6 en CDI,- 14 sans emploi et/ou en recherche d'emploi (la plupart étant suivie par des conseillers de la mission locale ou des éducateurs),- 1 en formation,- 1 en apprentissage

Une vingtaine seulement de ces jeunes était des filles. Cela s'explique entre autres par le fait que nous sommes passés essentiellement par les équipements pour obtenir les contacts avec les jeunes et que, les professionnels rencontrés nous proposaient les jeunes qu'ils côtoyaient.

Nous ajouterons dans ce bilan que les entretiens ont été enrichis de quelques observations effectuées dans les quartiers et toujours accompagnés d'études statistiques (indicateurs divers sur l'emploi, la scolarité, etc.).

¹ Dans le cadre de l'anonymat des acteurs, tous les statuts professionnels sont au masculin.

Des temps de réflexion complémentaires

Huit journées de réflexions destinées aux élus et acteurs locaux ont été organisées dans les villes (en marge de la recherche-action) :

- Angers le 15 septembre 2009
- Brest le 5 décembre 2009
- Saint-Nazaire le 16 janvier 2010
- Rennes les 15 juillet et 24 septembre 2010
- Brest le 24 novembre 2010
- Nantes les 2 octobre et 22 novembre

Un forum final

Pour clore la recherche-action menée ces deux dernières années sur les politiques en direction des jeunes des quartiers populaires, les partenaires pilotes de ce travail ont souhaité organiser un événement conviant les principaux acteurs concernés par la démarche, à savoir les jeunes des quartiers, les élus et les professionnels, à réagir et à formuler des préconisations pour l'action publique dans les quartiers. Ainsi, plutôt que d'envisager un rendez-vous « classique » avec des conférences et des tables rondes d'experts, nous avons fait le choix du débat dans le cadre d'une démarche participative.

Pour ce faire, il a été demandé à chacune des sept villes partenaires d'organiser une délégation composée de 10 jeunes de ses quartiers populaires, 10 professionnels jeunesse et 5 élus afin de venir échanger et proposer des préconisations sur les axes identifiés comme enjeux forts d'une politique de jeunesse lors de la recherche-action.

- La lisibilité et l'appropriation d'une politique de jeunesse : Comment ensemble – jeunes, élus et professionnels – construit-on une politique pour les jeunes ?
- La citoyenneté : Comment favoriser la participation citoyenne des jeunes ?
- L'insertion sociale et professionnelle : Quels leviers activer pour favoriser l'emploi des jeunes des quartiers ? Comment une collectivité territoriale et ses partenaires (Mission Locale, équipements socioculturels, etc.), à leur niveau et en fonction de leurs compétences, peuvent-ils favoriser l'emploi des jeunes ? Que faire pour lutter contre les discriminations en tout genre ?
- L'usage des espaces publics : Quel sens recouvre pour les jeunes leur présence sur les espaces publics ? Faut-il accompagner la présence des jeunes sur les espaces publics et comment ? Quelle est la part de risque qu'une collectivité territoriale et ses partenaires sont prêts à prendre ? Quelle(s) alternative(s) proposer aux situations difficiles ?
- Les participants :
 - o Angers : 4 élus, 9 jeunes, 14 professionnels
 - o Brest : 3 élus, 9 jeunes, 11 professionnels
 - o Lorient : 2 élus, 4 jeunes, 17 professionnels
 - o Nantes : 1 élu, 11 jeunes, 7 professionnels
 - o Quimper : 4 élus, 5 jeunes, 8 professionnels
 - o Rennes : 4 élus, 3 jeunes, 17 professionnels
 - o Saint-Nazaire : 2 élus, 9 jeunes, 12 professionnels
 - o Participants « hors villes » : 2 élus, 16 professionnels

- **Total : 22 élus, 50 jeunes, 102 professionnels**
- **Soit 174 participants**

La recherche-action a donc produit de la connaissance sur :

- L'ethnographie des jeunes 16-30 ans des quartiers populaires (parcours de vie, besoins...) en mobilisant la littérature sociologique et en produisant ses propres enquêtes de terrain (entretiens avec des jeunes, des professionnels, études statistiques...);
- Des éléments de diagnostic concernant les projets politiques de jeunesse tels qu'ils étaient pensés et mis en œuvre dans les villes en mettant en évidence leurs atouts et leurs limites ;
- Les enjeux clés à mettre au cœur d'une politique de jeunesse concernant les thématiques sur la citoyenneté, l'insertion sociale et professionnelle et l'accès aux espaces publics ;
- Les éléments structurants comme conditions de réussite d'un projet politique en direction de la jeunesse (principes à mettre au cœur de l'action publique).

La publication d'un livre dans la collection « cahier de l'action » de l'INJEP sortira en 2011.

Ces travaux ont été rendus possibles notamment grâce au comité de pilotage de la recherche-action qui se retrouve depuis septembre 2008 une journée tous les deux mois à Rennes. Il est composé de 12 techniciens (Villes, DRJSCS et INJEP).

Les rapports et compte-rendu réalisés sont téléchargeables sur les sites de l'Injep et de RésO Villes (www.resovilles.com)

Quelques enseignements de la recherche-action

La diversité de la jeunesse dans les quartiers populaires : quatre processus d'agrégation

Les 55 entretiens de jeunes réalisés durant cette recherche-action (doublés de l'expertise des professionnels) basés, entre autres, sur des récits de vie et des présentations de parcours scolaires et professionnels, nous auront permis de dégager quatre processus d'agrégation de jeunes. Cette grille typologique ne concerne pas simplement les jeunes des quartiers populaires, mais peut aussi bien s'appliquer à l'ensemble de la jeunesse contemporaine ; la part représentative de chaque groupe de « jeunes de quartiers » est plus ou moins importante dans l'une ou l'autre des catégories proposées.

A. Les jeunes insérés socialement

Les jeunes insérés socialement sont ceux qui jouissent d'une situation socioéconomique stable (CDI, études supérieures valorisantes...). Leur principale force est d'avoir su se projeter dans l'avenir et d'investir assez tôt pour celui-ci.

Généralement, ces jeunes témoignent d'un attachement affectif à leur quartier en se distinguant toutefois des jeunes fragilisés. Certains de ceux qui y vivent encore se sont créés des réseaux de sociabilité, rendus possible par leur travail ou leurs études à l'extérieur du quartier, et ont rompu leur lien à celui-ci et aux jeunes qui y sont « enfermés », dans le but d'acquérir un nouveau statut social.

Ces jeunes ne sont pas demandeurs d'accompagnements spécifiques dans le cadre d'une politique de jeunesse. Pleinement autonomes et indépendants, ils sont perçus comme de jeunes adultes ayant acquis un certain nombre d'attributs qui caractérisent l'âge adulte.

Jeunes ressources, ils peuvent assumer un rôle de catalyseur au sein de la jeunesse du quartier, s'ils y vivent encore, pour construire des projets et susciter des envies nouvelles auprès des plus jeunes.

Ils sont perçus comme des exemples de réussite par leurs cadets. Toute la question est de savoir si, d'une part, leur poids est suffisamment fort pour qu'ils soient porteurs d'une offre et si, d'autre part, ils souhaitent s'investir pour l'institution dans la vie sociale du quartier, en sachant que leur départ est fort probable.

B. Les jeunes en voie d'insertion sociale

Les jeunes en voie d'insertion sociale se projettent dans l'avenir avec la capacité d'élaborer un projet de vie. Par exemple étudiants ou en formation savent où ils vont et ce qu'ils feront. Autonomes, il ne leur reste plus qu'à conquérir leur indépendance financière et matérielle. Dans l'attente, ils vivent encore chez leurs parents et peuvent être amenés à jouir de l'offre de loisirs proposée dans le quartier.

C. Les jeunes victimes de la précarité

Ce public renvoie à une très large partie des jeunes dans un quartier. De très faible niveau scolaire (niveau IV ou niveau V), voire sans qualification pour beaucoup, ils peinent à trouver la stabilité sociale et professionnelle qui leur permettrait d'être adultes et indépendants une

fois pour toute. Ils parviennent difficilement, sinon pas du tout, à se projeter dans l'avenir. Leurs demandes s'inscrivent très souvent dans l'immédiateté et l'urgence.

Victimes de la précarité, ils sont fortement dépendants du travail en intérim ou des opportunités du moment offertes par la conjoncture économique. Par exemple, lorsque le tissu industriel de la région rennaise se porte bien, ils se voient embauchés massivement dans le cadre de missions d'intérim. A l'inverse, dans une conjoncture économique morose, telle que la crise que nous traversons, ils sont les premiers touchés.

Ces jeunes relèvent typiquement du public suivi par la mission locale, la prévention spécialisée ou autres institutions engagées dans l'accompagnement des jeunes en difficulté. Ces professionnels s'efforcent de leur trouver un emploi et de les armer de différents outils (formations...) afin qu'ils s'adaptent à la norme sociale d'une part, et aux besoins du marché d'autre part.

Ils peuvent s'adonner au trafic dans les périodes de disette pour accéder à un revenu. Leur visibilité dans le quartier est corrélée à leur situation du moment. S'ils ne travaillent pas, ils passent un maximum de temps dans l'espace public ou dans les lieux d'accueil et de loisirs.

D. Les jeunes « galériens »

Cette expression caractérise des jeunes des quartiers ; elle a été reprise et mise au goût du jour par François Dubet², les jeunes « galériens » sont ceux qui vivent une rupture sociale douloureuse. En difficulté pour se projeter dans l'avenir, ils sont aussi fortement enclavés dans le quartier. Il s'agit de jeunes qui ont échoué à l'école et qui ne disposent pas du capital social et culturel plébiscité par la société pour s'y insérer aisément.

Les « galériens » passent énormément de temps dans l'espace public, dans les cages d'escaliers, les caves ou autres, et n'ont plus aucune notion du temps professionnel et institutionnel. Ils peuvent squatter un hall d'immeuble jusque très tard dans la nuit et se lever en fin de matinée ou en début d'après-midi.

Ils se sont recréés un univers qui leur est propre et n'ont plus beaucoup de contact avec les institutions. Pour accéder à des revenus, ils sont fortement liés à l'assistantat public et peuvent s'adonner au trafic de cannabis.

Bien entendu, les typologies présentées ici sont certes des tendances qui se sont dégagées de l'observation et des entretiens effectués tout au long des deux mois d'enquête, mais plus que cela, elles relèvent d'invariants sociologiques que nous avons retrouvés dans toutes les villes. Ce sont des processus d'agrégation qui se retrouvent dans l'ensemble des quartiers prioritaires, quelle que soit la ville.

Cependant, ces processus d'agrégation ne sont jamais figés. Il ne s'agit en aucun cas d'enfermer les jeunes dans l'une ou l'autre de ces figures sociologiques. Bien au contraire, tout notre propos consiste à dire qu'il n'existe aucun groupe pré-établi. Comme nous le verrons plus loin, les jeunes « naviguent » entre ces différentes situations au gré de leur parcours de vie. A travers ces processus d'agrégation, c'est la question de l'insertion sociale du jeune qui est posée.

² Dubet F., *La galère, jeunes en survie*, Paris, Editions Fayard, 1987.

Des invariants sociologiques

Cependant, si la jeunesse des quartiers populaires est en effet plurielle, il n'en reste pas moins qu'un certain nombre d'invariants sociologiques se retrouvent dans les quartiers populaires quant à la situation scolaire et socioéconomique des jeunes. Par le terme « invariant », nous avons souhaité mettre l'accent sur le fait que les sept villes de l'Ouest sont certes différentes, mais leurs quartiers populaires font face aux mêmes difficultés, notamment concernant la jeunesse. Nous n'en retiendrons que deux ici :

- Les jeunes des quartiers populaires rencontrent plus de difficultés que les autres (jeunes qui ne sont pas issus des quartiers) à l'école, notamment en raison de ressources pour vivre leur scolarité moins importantes dans leur environnement immédiat (familles, pairs, etc.). Leur niveau scolaire et leur niveau de qualification est ainsi plus faible que ceux des autres jeunes.
- Les jeunes des quartiers populaires rencontrent plus de difficultés à s'insérer socialement et professionnellement. Fortement dépendants de l'activité intérimaire, ils se retrouvent malgré eux les variables d'ajustement des conjonctures économiques.

Les politiques jeunesse dans les villes

Sur la base de cette ethnographie de la jeunesse des quartiers populaires, nous avons tenté de porter un regard sur la mise en œuvre de la politique jeunesse afin d'en mesurer la pertinence face aux enjeux des territoires, ce en intégrant trois problématiques :

- Existe-t-il dans les villes un référentiel politique guidant l'élaboration de l'action jeunesse, lisible et reconnu de tous ? Autrement dit, qu'affiche une ville comme ambition pour sa jeunesse en général, et pour celle des quartiers populaires en particulier ?
- Comment s'organise l'offre en direction des jeunes des quartiers et comment est-elle perçue par les professionnels, d'une part, et les jeunes d'autre part ?
- Quels peuvent être les freins d'une politique jeunesse ?

Il existe dans les villes une véritable densité d'acteurs positionnés sur le champ de la jeunesse et une richesse de projets qui en découlent. La pluralité des acteurs présents sur le terrain est à la fois une force et une faiblesse pour l'action jeunesse dans une ville. Une force parce que l'on peut s'autoriser à penser, à travers pareille offre, qu'une réponse peut potentiellement être formulée à chaque jeune d'un quartier. Mais une faiblesse dans le même temps, car d'une part, elle divise la jeunesse sur l'échiquier thématique en distribuant chacune des problématiques des jeunes à un opérateur particulier au lieu d'envisager les parcours de manière globale, et, d'autre part, elle astreint les jeunes à une logique de territoire maillé par tel ou tel équipement.

Il y a là derrière un enjeu de lisibilité et de cohérence de la politique jeunesse car les villes peinent à rendre lisible une action partagée par tous à l'échelle de l'ensemble de leur territoire. A cela plusieurs raisons sur lesquelles nous reviendrons dans cette partie. Mais d'ores et déjà, le choix de délégation de l'action au tissu associatif et la pluralité d'acteurs présents sur l'ensemble du territoire communal incitent la Ville à davantage de cohérence et de lisibilité de son action.

Quatre enjeux clés

Cela nous a amené à mettre en évidence quatre axes de travail majeurs :

- **La lisibilité et l'appropriation d'une politique de jeunesse** : Comment ensemble – jeunes, élus et professionnels – on construit une politique pour les jeunes ?
- **La citoyenneté** : Comment favoriser la participation citoyenne des jeunes ?
- **L'insertion sociale et professionnelle** : Quels leviers activer pour favoriser l'emploi des jeunes des quartiers ? Comment une collectivité territoriale et ses partenaires (Mission Locale, équipements socioculturels, etc.), à leur niveau et en fonction de leurs compétences, peuvent-ils favoriser l'emploi des jeunes ? Que faire pour lutter contre les discriminations en tout genre ?
- **L'usage des espaces publics** : Quel sens recouvre pour les jeunes leur présence sur les espaces publics ? Faut-il accompagner la présence des jeunes sur les espaces publics et comment ? Quelle est la part de risque qu'une collectivité territoriale et ses partenaires sont prêts à prendre ? Quelle(s) alternative(s) proposer aux situations difficiles ?

Synthèse du forum « Quelle(s) politique(s) de jeunesse pour les quartiers populaires ? »

La journée du forum a été découpée en deux temps forts : Des débats entre « groupes de pairs » le matin par un jeu des ambassadeurs ayant pour but de recueillir quelques idées-clés par thématique, et des échanges entre « groupes mélangés » l'après-midi.

Les « ambassadeurs » qui ont été chargés d'animer et de recueillir les propositions dans les groupes de pairs le matin se sont succédé devant une caméra pour les restituer. La vidéo d'une trentaine de minute réalisée par deux jeunes de « KSC production Lorient » a été diffusée aux participants l'après-midi et a servi de support pour les débats en « groupes mélangés ».

A la fin de la journée, deux comédiens de la troupe de théâtre « IMPRO INFINI » ont repris le déroulement de la journée sous forme d'improvisation. Pour cela, ils ont eu pour consigne de superviser les travaux dans les groupes et les échanges annexes afin de les restituer de façon amusante et provocatrice.

Les principaux enseignements de cette journée

Les résultats complets de la recherche-action et de ce forum feront l'objet de la publication d'un livre dans la collection « cahiers de l'action » de l'INJEP qui sortira au premier trimestre 2011. L'ouvrage, écrit par Chafik HBILA, contiendra des articles proposés par les nombreux partenaires et mettra en évidence les principaux enseignements du forum que sont les points de convergence sur lesquels peut prendre appui une politique de jeunesse, sans toutefois occulter les divergences de vue entre les acteurs.

Une vidéo reportage de la journée est également disponible auprès de RésO Villes.

L'ambition de ce forum a été unanimement saluée par les partenaires. Il s'agit là d'une démarche originale et à notre connaissance inédite, riche d'enseignements pour l'avenir : dans la manière d'associer des jeunes à une réflexion sur les politiques qui leur sont destinées d'une part, et dans le contenu des échanges. Sur ce dernier point, des principes-clés accompagnés de propositions concrètes ont traversé les thématiques soumises au débat.

Une posture politique : des principes à rappeler et des risques à prendre...

Durant le forum, les jeunes, les élus et les professionnels ont nourri une ambition commune : celle de voir les jeunes prendre place dans la Cité. C'est à partir de cette ambition affichée que se dévoile un socle sur lequel élus, jeunes et professionnels peuvent prendre appui pour imaginer ensemble un projet politique. Ce socle repose sur des principes à rappeler pour construire une politique de jeunesse :

Reconnaître la place des jeunes comme acteurs de la vie de la Cité et donner du sens à l'action

Parce que l'on a trop longtemps oublié ou ignoré la citoyenneté des jeunes et le potentiel qui est le leur pour bâtir la Cité, qu'on a cherché à faire à leur place ou à les éviter, il convient aujourd'hui de revenir à cette idée fondamentale de l'action jeunesse : reconnaître la place des jeunes comme citoyens. Cela consiste à leur céder une place dans les processus

décisionnels tout en acceptant d'eux un engagement et des modes d'expression différents de ceux qui ont habituellement cours dans l'univers politique et institutionnel, tout en leur donnant les clés de compréhension de la vie démocratique et administrative. On ne peut envisager la jeunesse des quartiers comme population spécifique et attendre des jeunes, dans le même temps, qu'ils reproduisent les mêmes schémas et adoptent les mêmes codes que les nôtres dans leur engagement.

Les jeunes, les professionnels et les élus s'accordent à penser que l'action jeunesse passe par la construction d'un projet politique qui fait sens. Autrement dit, une ambition que l'on affirme et que l'on affiche pour les jeunes. C'est cette ambition qui conditionnera la qualité de tout projet. Or, à ce jour, faute d'avoir défini des orientations suffisamment claires en direction des jeunes dans les instances politiques, la technicité semble avoir pris le dessus.

Comme nous avons eu de cesse de le souligner tout au long de ces deux années de recherche-action, le public des 16-30 ans relève de toutes les dimensions de l'action publique : insertion sociale et professionnelle, formation, culture, etc., ce qui ne facilite pas la lisibilité d'une politique de jeunesse. Dans chaque politique sectorielle, il existe des volets consacrés à la jeunesse et des dispositifs qui permettent d'agir. Ainsi, les élus, les professionnels et les jeunes s'inscrivent moins dans une volonté quantitative (« toujours plus ») que qualitative (« toujours mieux »). Il s'agit de redonner aux dispositifs le rôle qui leur revient, à savoir des instruments au service d'un projet politique et non l'inverse.

Il s'agit là d'un premier enseignement qui ne date pas d'hier, qu'élus, professionnels et jeunes ne font que confirmer en le remettant au centre de leurs préoccupations. Le second enseignement, quant à lui, concerne l'état d'esprit politique que l'on affiche et les méthodes que l'on décline pour construire et conduire une politique de jeunesse. En d'autres termes, quels risques est-on prêt à prendre avec les jeunes ?

« Expérimentation », « confrontation » et « risque » comme conditions de réussite d'une politique de jeunesse

Durant le forum, et plus généralement tout au long de ces deux années de recherche-action, trois notions-clés sont apparues dans les discours des jeunes, des élus et des professionnels.

Tout d'abord, pour bâtir un projet pertinent et efficace en direction de la jeunesse, il est nécessaire de ne pas rester figé sur des acquis et des schémas anciens. Il convient de sans cesse s'interroger et réactualiser ses paradigmes. Une politique de jeunesse se doit d'expérimenter de nouveaux projets et de nouvelles formes d'intervention auprès des jeunes et avec eux.

Par exemple, à propos de l'accès aux espaces publics, plusieurs pistes ont été évoquées :

- créer des espaces en libre accès autogérés par les jeunes ;
- recréer des postes de « grands frères issus des quartiers » (proposition portée uniquement par des jeunes) ;
- créer de nouveaux métiers dans la médiation (avec des formations ad hoc) ;
- développer le travail des professionnels hors les murs pour favoriser « l'aller vers ».

Il est évident ici que ces quatre propositions viennent bousculer les politiques d'équipements telles qu'elles ont été pensées et menées depuis cinquante ans, et mises en œuvre dans les projets d'animation de territoire. Que nous apprennent ces propositions ?

- La logique d'équipement est à dépasser : pour retisser du lien avec les jeunes, il faut expérimenter de nouvelles pratiques.
- Les jeunes souhaitent avoir à leur côté, dans les étapes de leur parcours, des « pairs » et non pas exclusivement des professionnels qui les encadrent.
- La remise en question des métiers actuels dans les équipements de quartiers : jeunes et élus, moins les professionnels, parlent plus de « médiateurs » pour appuyer l'idée que l'accompagnement répond plus à des besoins que l'encadrement.

Ensuite, il est important de prendre des risques. L'expérimentation ne va pas forcément de pair avec une prise de risque. Cependant, pour qu'une phase expérimentale soit la plus créative possible, il faut s'autoriser à tenter des projets, organiser le tâtonnement pour faire progresser l'action publique dans les quartiers. Cela signifie, du côté des élus et des professionnels, d'accepter de ne pas avoir la main sur l'ensemble d'une démarche et qu'un projet puisse leur échapper.

Par exemple, lorsque l'on souhaite créer un espace dédié « jeunes adultes » en autogestion, cela ne peut se faire sans une prise de risques qui intègre l'idée qu'un tel projet peut échouer à tout moment.

Enfin, dans la construction d'une politique de jeunesse, un troisième ingrédient paraît incontournable : la création d'espaces de « rencontre » entre jeunes d'un côté et adultes et institutions/entreprises de l'autre. Il s'agit de lieux d'échanges intergénérationnels dans lesquels chacun pourrait échanger son point de vue sans craindre le conflit car celui-ci est structurant pour la construction et la conduite d'un projet. C'est bien de la confrontation des points de vue et des idées que peut naître un projet qui unit tout le monde au final.

Durant le forum, les jeunes ont été très demandeurs d'échanges directs avec les élus pour la co-construction de la politique qui leur est dédiée. Refusant ce qu'ils ont nommé « la relation de la promesse », ils ont manifesté le besoin de pouvoir échanger dans des conditions de confiance avec les élus, sans tabous et sans pression électorale, de manière régulière. C'est pour cette raison qu'il faut impérativement selon eux revoir la nature du lien qui les unit aux élus et décideurs. Pour cela, ils préconisent d'innover sur les modes de dialogues et d'échanges afin de ne pas s'enfermer dans des modalités que beaucoup d'entre eux rejettent (réunions formelles...).

En somme, l'expérimentation, la prise de risques et les espaces de « frottement » constituent une sorte de « triangle politique » dont chaque terme est indissociable des autres.

Des enseignements pour une expérience à renouveler...

L'organisation d'un forum associant jeunes, élus et professionnels constitue une expérience à renouveler. Ce premier évènement a constitué pour nous un « test » dont le contenu pourra être amélioré en associant les jeunes à l'organisation et à l'animation de la journée. Cela nécessitera une plus grande préparation en amont et la constitution d'un groupe de jeunes volontaires pour ce type de travail. De manière générale, la mobilisation et la participation des jeunes constitueront un des principaux axes de travail de RésO Villes et de ses partenaires dans les années à venir.

Les perspectives

L'ensemble des partenaires ont formulé le souhait unanime de maintenir ce réseau d'échange afin de pérenniser la démarche de recherche-action dans les territoires. Les sept villes souhaitent éprouver les référentiels et les préconisations pour l'action publique qu'a produits la recherche-action en s'engageant chacune dans la mise en œuvre d'un nouveau projet ou dans la ré-interrogation d'un projet en cours. Ainsi, chacune des villes soumettra une de ses expériences à l'expertise des six autres et des partenaires dans le but de l'améliorer, de l'évaluer et de la capitaliser.

Il s'agit là de créer un espace d'expérimentation de projets en direction de la jeunesse.

ANNEXES : Budgets de la recherche-action et du forum

Budget de l'action réalisé du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2010

CHARGES	Montant (2)	PRODUITS	Montant (2)
I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
60 – Achat		70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation(1)	
Autres fournitures		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
61 - Services extérieurs			
Locations – mission réception		- ETAT Bretagne	10000
Entretien et réparation			
Assurance		Région(s):	
Documentation		-	
62 - Autres services extérieurs		Département(s):	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3085	-	
Publicité, publication		Commune(s):	
Déplacements, missions	6307	-	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler):	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel	35308	Fonds européens	
Rémunération des personnels,		CNASEA (emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres aides, dons ou subventions affectées : CIFRE	25500
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières			
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
I. Charges indirectes affectées à l'action		I. Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement		Fond propre	9200
Frais financiers			
Autres			
Total des charges		Total des produits	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations INJEP	10 000	Prestations en nature INJEP	10 000
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	54700	TOTAL	54700

Budget du forum du 9 octobre 2010

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	4299 €		
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation³	
Autres fournitures	119 €	Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		- DRJCS Pays de la Loire	10 000 €
Locations	4 909 €	- DRJSCS de Bretagne	1 700 €
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		- Conseil Régional de Bretagne	5 000 €
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ⁴	
Publicité, publication	10 000 €	-	
Déplacements, missions	5 145 €	Commune(s) :	
Services bancaires, autres		- Angers, Brest, Lorient, Nantes, Quimper, Rennes et Saint-Nazaire (7 x 1 700€)	11 900 €
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels,	6 000 €	L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Autres privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		RésO Villes	1 873 €
67- Charges exceptionnelles		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
68- Dotation aux amortissements		76 - Produits financiers	
		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁵			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10 000 €	Prestations en nature	
Personnel bénévole		Prestations en nature INJEP	10 000 €
TOTAL	40 473 €	TOTAL	40 473 €

³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

⁴ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine.

⁵ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.